



CE QU'IL FAUT
REtenir, C'EST QUE
LE RACISME...

EST UN
SYSTÈME

D'OPPRESSION

QUI FAVORISE
NÉCESSAIREMENT
UN GROUPE

& DÉFAVORISE
LES GROUPES QUI
ONT ÉTÉ RACISÉS.

LDL

Ligue des
droits et libertés

Le racisme systémique...
Parlons-en!

Parler de racisme systémique...

Est-ce dire que l'ensemble des Québécois-es sont racistes?

Nous assistons depuis plusieurs années à une montée des manifestations flagrantes du racisme. Cette tendance n'est pas propre au Québec. Elle se manifeste dans plusieurs pays où les discours racistes circulent de plus en plus librement et semblent même avoir acquis une « acceptabilité » inquiétante. Dans ce contexte, la Ligue des droits et libertés croit qu'il est important - et urgent - de comprendre ce qu'est le racisme et comment il opère en tant que système.

Pour combattre le racisme, il est impératif d'identifier le problème et de le documenter afin de mieux en saisir les effets. On ne peut espérer régler un problème si on refuse de le nommer. C'est un premier pas essentiel.

Aujourd'hui, des personnes racisées et des Autochtones sonnent l'alarme. Ces personnes veulent attirer l'attention sur l'existence d'inégalités criantes entre leurs communautés et la majorité blanche. En 2016, une vaste coalition demande une commission de consultation sur le racisme systémique au Québec. Bien qu'il y ait eu divers rapports et enquêtes, entre autres le rapport sur le profilage racial de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), il n'y a jamais eu de commission sur le racisme systémique qui aurait donné la parole aux personnes qui le vivent au quotidien. L'objectif de la demande : documenter la situation aujourd'hui en ce qui a trait aux inégalités entre les personnes blanches et racisées, identifier les obstacles systémiques à l'égalité et prendre des mesures pour y remédier.

Soyons clair. Parler de racisme systémique, ce n'est pas faire le procès des Québécois-es. Le racisme ne s'arrête pas aux frontières. Il aura fallu plus de 10 ans de discussions et de tergiversations en Ontario pour que le gouvernement mette sur pieds, finalement, en 2016 une direction générale de l'action contre le racisme, geste qui a le mérite de reconnaître l'existence du racisme systémique. Il ne s'agit pas de lancer une chasse aux sorcières. Il s'agit plutôt de reconnaître que le racisme, comme le sexisme, est un système dont nous avons hérité et que nous n'avons pas choisi. Tant que nous n'accepterons pas, comme société, de le nommer, il sera impossible de le combattre.

« Je t'écris cette lettre pour ouvrir un dialogue entre nos peuples et non pour culpabiliser les Allochtones de cette culture raciste. Aucun d'entre nous ne l'a inventée. Nous en avons hérité. Toutefois, nous sommes responsables de la comprendre et de la changer. Ce n'est pas facile car nous avons de la difficulté à percevoir ce qui nous semble aller de soi. »

*Deni Ellis Bécharde,
Kuei, je te salue: conversations sur
le racisme, p.11-12*

Q : Pourquoi parle-t-on encore de races aujourd'hui?

R : La notion de race ne correspond à aucune réalité biologique. Il peut y avoir plus de différences génétiques entre deux personnes dites « blanches » qu'entre une personne dite « blanche » et une personne dite « non-blanche ». Biologiquement, il n'existe qu'une seule race humaine.

La méfiance envers l'Autre n'est pas nouvelle. Il y a eu de nombreux exemples à travers l'histoire de sociétés où la position sociale de divers groupes était déterminée par leur origine ethnique. La signification que l'on a accordée à la couleur de la peau, à la religion et à l'origine ethnique a varié avec les époques et les lieux.

C'est au XVIII^e siècle que naissent, en Occident, les premières études pseudo-scientifiques destinées à opérer une classification entre les races humaines, à partir de théories développées par les sciences naturelles. Ce n'est toutefois qu'au XIX^e siècle que l'on assiste à la naissance des idéologies racistes et aux premières théories visant à établir une forme de « hiérarchisation » entre les races humaines¹. Ces théories ont conduit à la naissance du darwinisme social et des thèses sur la « suprématie blanche », qui seront notamment reprises par les théoriciens du nazisme en Allemagne.

Ces théories racialistes développées en Occident ont été utilisées pour justifier la conquête impérialiste du monde par l'Occident chrétien. L'idée de supériorité européenne, formulée notamment dans la doctrine de la « mission civilisatrice » de l'homme blanc, a également été utilisée pour justifier l'établissement du système esclavagiste, qui s'appuyait sur l'idée que « cette servitude contribuerait au rapprochement des populations autochtones de l'idéal de civilisation incarné par les pays occidentaux² ».

Bien que ce racisme « classique » soit aujourd'hui officiellement répudié, il continue d'avoir une profonde influence sur notre conception du monde. Il se manifeste notamment par les rapports inégalitaires entre les « blancs » et les « non-blancs », par la persistance des inégalités entre les pays du Nord et du Sud global³ et par le maintien du lien colonial avec les peuples autochtones. La persistance des schèmes racistes, impérialistes et colonialistes en Occident se manifeste également par la perpétuation du racisme, des préjugés et des discriminations à l'endroit des minorités racisées, des immigrant-e-s et des peuples du Sud global.

« Le racisme est né de cette relation de domination. L'Homme l'a créé pour mieux parvenir à ses fins. Pour exploiter le territoire ou son prochain. Pour avoir plus de place. Pour pouvoir mieux la prendre. S'imposer. Imposer sa façon de penser. Sa façon de croire en des forces supérieures. Souvenons-nous de la raison pour laquelle la plupart des capitaines de mission sont venus en Amérique après sa "découverte" : c'était pour sa conquête. Avec le mandat, entre autres, d'exterminer les peuples autochtones ou de leur faire la guerre. Bien sûr, il y a eu des exceptions.... »

Natasha Kanapé Fontaine,
Kuei, je te salue: conversations sur
le racisme, p.23

1. Jean-Claude Icart, *Perspectives historiques sur le racisme au Québec*. Montréal, Conseil des relations interculturelles, 2001. [En ligne :] <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/46829>

2. Emilie Nicolas, tiré d'une présentation à une soirée sur le racisme organisée par la LDL, 24 -01-2017.

3. L'expression « Sud global » ne réfère pas aux pays du sud géographique mais plutôt aux pays appauvris par la mondialisation du capitalisme, communément appelés pays en voie de développement ou pays du sud.

Pour pouvoir asservir les peuples colonisés, il était important – et même essentiel – de définir l'Autre comme une sorte de sous-humain.

Puisque la science moderne a démontré que les « races » ne reposent sur aucun fondement biologique et qu'il s'agit en fait d'une construction sociale pour permettre la domination d'un groupe sur un autre, nous parlons d'un processus de « racisation » et on dit que la personne ou le groupe qui est l'objet de ce processus est « racisé ». Les termes « racisation » et « racisé » ont l'avantage de faire ressortir le fait que « la race » est une catégorie inventée, et non une réalité biologique. Le processus de racisation a pour effet de différencier, d'inférioriser et d'exclure.

Notons, par ailleurs, que l'expression « personne racisée » ne réfère habituellement pas aux personnes blanches. La blancheur d'une personne n'est jamais nommée. Les « Blancs » sont considérés comme la norme, la référence, la représentation universelle de toute l'humanité, alors que les « non-Blancs » sont perçus comme « différents », des exceptions, des particularités. Il est clair qu'il existe aussi des rapports de domination entre des « Blancs », qui peuvent être fondés sur des critères linguistiques, religieux, nationaux, de classe, d'âge ou de genre. Ceux-ci sont de nature différente de l'oppression raciale et renvoient à d'autres systèmes d'oppression.



Q : Si les races n'existent pas, peut-on parler de racisme?

R : Si les races n'existent pas, alors, qu'est-ce que le racisme? Les définitions généralement acceptées du racisme tournent autour de comportements répréhensibles que certains individus peuvent ou non avoir envers des personnes racisées. C'est ce qu'on appelle le racisme direct. C'est abject et habituellement assez facilement identifiable, mais il y a beaucoup plus. Les chercheur-e-s qui travaillent sur cette question définissent plutôt le racisme comme :

« ... un ensemble de structures, d'actions et de croyances économiques, politiques et culturelles qui systématisent et perpétuent la répartition inégale des privilèges, des ressources et du pouvoir entre les personnes blanches et les personnes de couleur (racisées) ». ¹

Alors, même si le racisme est un construit social, il existe bel et bien!

Ainsi, le terme « racisme systémique » réfère à ce système dont l'organisation désavantage certains groupes de personnes qui sont racisées sur la base de la couleur de leur peau ou de leurs origines ethniques, et avantage les personnes blanches. D'où l'expression « privilège blanc ».

Mais je ne suis pas privilégié-e... !

On associe habituellement le mot « privilégié » à la richesse. Or, une personne peut bénéficier de privilèges dans un système d'oppression fondé sur la classe sociale, le genre, l'orientation sexuelle, mais être désavantagée dans un autre. L'analyse intersectionnelle met en lumière les interactions entre ces différents systèmes d'oppression et nous aide à mieux saisir comment ils interagissent les uns avec les autres. Ainsi, une personne blanche peut subir différentes formes d'oppression (coloniale, patriarcale, hétérosexiste ou autre), mais néanmoins bénéficier de privilèges par rapport à des personnes racisées (voir l'encadré sur le « privilège blanc »). Une femme blanche bénéficie de privilèges sur la base de la couleur de sa peau, mais peut aussi subir le sexisme et être désavantagée en tant que femme, travailleuse, lesbienne ou personne vivant avec des limitations fonctionnelles.

Reconnaître un privilège, c'est simplement reconnaître qu'il est difficile pour certaines personnes d'avoir accès à des choses que d'autres tiennent pour acquises.

« Le racisme systémique se manifeste lorsqu'une institution ou un ensemble d'institutions agissant conjointement crée ou maintient une iniquité raciale. Cette attitude n'est pas toujours intentionnelle et ne signifie pas nécessairement que le personnel de l'organisme concerné est raciste. »

*Plan stratégique triennal
de l'Ontario contre le racisme,
www.ontario.ca/antiracisme
2017*



1. A. Hilliard, *Racism: Its origins and how it works* (1992) cité dans *Fragilité Blanche*, Robin DiAngelo.

Qu'est-ce que le *privilège blanc* ?

Les personnes dites blanches bénéficient d'avantages uniquement parce qu'elles sont « blanches », et ceci bien que le droit à l'égalité soit inscrit dans nos lois. Ces avantages sont invisibles pour les personnes qui en bénéficient. La blanchité permet de tirer avantage involontairement, voire inconsciemment, du fait que d'autres personnes sont racisées et donc discriminées. Peggy McIntosh raconte comment elle en est venue à développer le concept du « privilège blanc » :

« Lorsque j'ai réalisé que les hommes fonctionnent constamment sur la base de privilèges non reconnus, j'ai compris qu'une large partie de leur oppression était inconsciente. Alors, je me suis rappelée des commentaires de femmes racisées qui accusaient les femmes blanches d'être opprimantes. J'ai commencé à comprendre pourquoi elles étaient perçues comme opprimantes avec raison, même si nous ne nous voyons pas comme ça. J'ai commencé à énumérer les privilèges dont je jouis sur la base de la couleur de ma peau et que j'ai été conditionnée à ne pas voir. (...) Je décris le privilège blanc comme un sac à dos invisible rempli de provisions diverses, de cartes, de passeports, de codes, de visas, d'outils et de chèques en blanc. »¹

Quelques exemples du privilège blanc :

- être largement représenté-e au sein du pouvoir politique;
- être assuré-e que l'histoire représente de manière majoritaire et positive mon groupe;
- ne pas être accusé-e de se regrouper en un ghetto quand on vit majoritairement avec des « Blancs »;
- trouver facilement des affiches, des livres d'images, des poupées ou des magazines pour enfants représentant son groupe;
- ne pas subir de contrôle d'identité par la police sans raison apparente;
- ne pas avoir à s'exprimer ou à se justifier au nom de tous les membres de son groupe;
- se sentir bienvenu-e et « normal-e » dans la plupart des situations liées à la vie publique, institutionnelle et sociale.

1. Peggy McIntosh, *White Privilege, Unpacking the invisible Knapsack*, 1988. Peggy McIntosh est une féministe et militante antiraciste américaine. Elle est aussi chercheure associée au Wellesley Centers for Women, Wellesley, Mass.

Q : Peut-on avoir des comportements racistes sans le savoir?¹

R : Un peu de la même manière que le sexisme, le racisme prévaut dans notre société et nous influence, même malgré nous. La vision du monde et les valeurs qui nous ont été inculquées depuis notre plus jeune âge sont empreintes de racisme et de sexisme. Des chercheurs en ont fait la preuve avec un test qui se nomme « Test d'association implicite » (TAI).

Ce test a démontré que nous avons toutes et tous – à différents degrés – des biais implicites : c'est-à-dire que nous faisons inconsciemment des associations à cause d'images, de modèles et de messages implicites que nous avons reçus depuis notre enfance et qui forgent nos perceptions et nos comportements. Par exemple, le mot « maman » est associé à tendresse, réconfort, douceur – c'est l'image qui nous vient à l'esprit lorsqu'on entend le mot – et ceci même si notre expérience personnelle est tout autre.

Cette étude, Project Implicit,² menée auprès de 700 000 personnes à travers le monde, a démontré que 70 % des répondant-e-s ont une préférence de légèreté à forte envers les personnes blanches comparativement aux personnes noires. Cela révèle la présence d'un biais implicite en faveur de personnes blanches. Les résultats du TAI ont aussi démontré que lors d'une mise en situation où il fallait tirer sur des personnes qui portaient des armes et qui menaçaient, les personnes tiraient plus souvent sur des personnes noires que sur des personnes blanches, et plus souvent sur des personnes noires qui ne portaient pas d'armes que sur des personnes blanches qui ne portaient pas d'armes. Un tel biais se révèle dans le système carcéral. Une étude sur les détenus de « race noire » dans les pénitenciers fédéraux rapporte que les détenus noirs sont plus souvent victimes de sanctions arbitraires données par les gardiens.³

Les résultats du TAI sont perturbants car ils ne correspondent souvent pas aux valeurs conscientes des répondant-e-s. Par exemple, assez étrangement, les résultats d'une journaliste féministe – dont la mère avait fait carrière dans le domaine des sciences – ont révélé qu'elle associait plus souvent les sciences aux hommes qu'aux femmes⁴! Ce test met en lumière la présence d'un biais inconscient, mais cela ne veut pas dire que cette personne affichera automatiquement des comportements sexistes envers les femmes en science, car une personne peut contrer ses propres biais implicites.

« J'observe souvent en moi des pensées que je trouve racistes et je me rends compte que je ne les ai même pas choisies. Je les ai apprises et intégrées avant même d'être conscient du mot 'racisme'. »

*Deni Ellis Bécharde,
Kuei, je te salue: conversations sur
le racisme, p.107*

1. Voir l'article de Régine Debrosse, *Peut-on être raciste sans le savoir?*, Revue LDL, automne 2016, p.10.
2. Project Implicit, <http://www.projectimplicit.net/about.html>, consulté le 11 avril 2017.
3. <http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/pdf/oth-aut/oth-aut20131126-fra.pdf>, consulté le 25 mai 2017.
4. Rima Elkouri, *J'ai des préjugés et vous aussi...*, La Presse, 14 janvier 2017.

Le privilège invisible

« Michel Kimmel, un sociologue américain, parlait d'une amie noire qui, quand elle se regarde dans le miroir, y voit une femme noire, et d'une amie blanche qui, elle, quand elle se regarde dans le miroir, y voit une femme. Il expliquait que lui, un homme blanc, y voyait un être humain. Il raconte avoir alors réalisé qu'il se percevait, inconsciemment, comme « une personne générique », comme si son expérience de la vie avait quelque chose d'universel. La femme noire percevait plutôt sa différence par rapport à la « norme » sociale (homme blanc), soit le fait qu'elle soit à la fois femme et noire, tandis que la femme blanche se percevait comme une femme plutôt universelle, mais comme une femme. Kimmel, lui, s'était tout simplement perçu comme un être humain. Il ne se voyait pas comme un homme blanc parce que les hommes blancs sont à l'épicentre du pouvoir; ce sont eux qui mettent les étiquettes sur tous ceux et celles qui ne sont pas comme eux et qui historiquement les ont exclus du pouvoir. Kimmel a souligné que le privilège est invisible pour celles et ceux qui le détiennent et que les Blancs ont le luxe de ne pas être obligés de penser aux questions de race chaque seconde de leur vie. »¹

1. Deni Ellis Béchar, *Kuei, je te salue: conversations sur le racisme*, Écosociété 2016, p.82-83

Islamophobie

Le racisme postule aussi l'inégalité des « cultures », des coutumes « ethniques » et des religions. Tout comme dans le racisme classique, des caractéristiques infériorisantes sont attribuées à certaines populations considérées comme fondamentalement différentes (dans leur essence même). On parle alors de « racisme culturel ». L'islamophobie – tout comme l'antisémitisme – en est un exemple.

La Commission ontarienne des droits de la personne définit l'islamophobie comme « un ensemble de préjugés, stéréotypes et actes d'hostilité à l'endroit des personnes musulmanes ou des adeptes de l'Islam en général. En plus de motiver des actes d'intolérance et de profilage racial, l'islamophobie mène à considérer, aux niveaux institutionnel, systémique et sociétal, que les Musulmans constituent une menace accrue pour la sécurité. »¹

1. Commission ontarienne des droits de la personne (CODP), *Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale*, juin 2005, p.11.

Q : En quoi le racisme, direct ou systémique, porte-t-il atteinte aux droits?

R : Les droits humains sont interdépendants. Ainsi, le droit à la santé est lié (entre autres) aux droits à l'alimentation, au logement, à l'éducation, à la vie, à l'accès à l'information. Il est aussi lié au droit à des conditions de travail sécuritaires et donc au droit à la liberté d'association pour défendre ce droit. Il peut aussi être lié, selon les circonstances, au droit à la liberté de mouvement. Cela veut dire qu'un droit dépend pour sa réalisation de la reconnaissance effective d'autres droits.

Or, le racisme systémique, comme tous les systèmes d'oppression, engendre pour les personnes racisées des inégalités dans tous les domaines – le travail, la santé, la justice, la sécurité, l'éducation – et porte ainsi atteinte de manière importante à leurs droits.

Prenons seulement quelques statistiques pour illustrer ces inégalités :

- À caractéristiques et à compétences égales, une ou un candidat-e qui se nomme Tremblay ou Gagnon a 60 % plus de chances d'être invité à un entretien d'embauche qu'une personne qui se nomme Traoré ou Ben Saïd.¹
- En recherche d'emploi, 35 % des refus de candidat-e-s des minorités racisées sont attribuables à la discrimination.²
- Parmi les universitaires nés au Canada, le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les personnes appartenant à une « minorité visible » qu'il ne l'est chez les personnes n'appartenant pas à une « minorité visible » (3,1 % contre 6 %).³

Des études ont démontré qu'une surveillance accrue de la part de la police donne lieu à des taux d'interpellation et d'arrestation plus élevés. Selon Christopher McAll, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, « Pour un délit comparable – par exemple, bris de conditions ou possession de stupéfiants – un jeune blanc a moins de chances d'être arrêté par la police, après observation directe, qu'un jeune Noir ». ⁴ Ainsi,

- À Montréal-Nord et Ville Saint-Michel, les jeunes hommes noirs

« Il y a des gens qui sont exclus d'une société à laquelle ils auraient aimé participer. Il y a des voix que l'on n'entend jamais. Et nous, en Occident, qui nous croyons les protecteurs de la démocratie, on devrait pourtant savoir que si nous n'écoutons pas les voix des différents groupes qui constituent la société, nous ne sommes pas en véritable démocratie. »

*Deni Ellis Bécharde,
Kuei, je te salue: conversations
sur le racisme, p.122*

1. CDPDJ, *Mesure de la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées*, Paul Eid, mai 2012, p.45.

2. Ibid, p.43.

3. Statistiques Canada 2016

4. Christopher McAll, *La racisation de l'exclusion : pouvoir et espace public*, revue de la Ligue des droits et libertés, automne 2010, p.9

se font arrêter pour des contrôles aléatoires de 5 à 8 fois plus souvent que les jeunes hommes blancs.⁵

- À Montréal, 22,4 % des jeunes arrêtés et poursuivis étaient identifiés comme des personnes noires alors qu'elles ne représentaient que 10 % de ce groupe d'âge.⁶
- Au Canada, les Autochtones comptent pour 23 % de la population carcérale, alors qu'elles et ils ne représentent que 4 % de la population.⁷

Des exemples de pratiques qui peuvent être à l'origine de discrimination systémique

Des règles, exigences ou formalités, en apparence neutres, peuvent avoir un effet discriminatoire pour des personnes qui proviennent de l'extérieur du Canada, par exemple :

- l'exigence de certains documents administratifs qui ne sont pas courants dans d'autres pays;
- en emploi, l'obligation d'expériences préalables dans le même secteur (qui n'existe pas comme tel dans certains pays) ou l'obligation de fournir une lettre de référence du dernier employeur en français;
- plusieurs employeurs donnent préférence à des candidat-e-s référés par des personnes déjà à l'emploi.

Ces conditions de vie différenciées sont généralement associées au mérite. « Il a bien étudié à l'école. » « Elle a toujours travaillé fort. » « Il n'a qu'à se trouver un meilleur logement s'il n'est pas content. » Couramment, on entend que les efforts individuels suffisent pour améliorer son sort. En fait, les conditions de vie ne sont pas principalement attribuables au mérite. Nous savons qu'il est assez difficile pour certaines personnes d'avoir accès à des choses que d'autres au sein de la même société tiennent pour acquises. Le reconnaître, c'est reconnaître l'existence de privilèges. Nous devons nous donner les moyens politiques et institutionnels pour abolir les privilèges et s'assurer que toutes et tous puissent jouir de leurs pleins droits.

Contrairement à la discrimination directe qui est flagrante, la discrimination systémique est beaucoup plus difficile à débusquer et à prouver. Une organisation doit avoir la volonté d'y remédier pour y parvenir. Il faut examiner les fonctionnements, règles et pratiques et déterminer celles qui contiennent des éléments de discrimination potentielle. Pour le respect des droits et libertés, les organisations devraient avoir l'obligation de corriger les mécanismes, même involontaires, qui engendrent des inégalités.

5. Will Prosper, *Je ne suis pas raciste, mais...* Huffington Post, 25 avril 2016 (en ligne)

6. CDPDJ, *Profilage racial : document de consultation sur le profilage racial*, Paul Eid, Michèle Turenne avec la participation de Johanne Magloire, 2010. p.14.

7. Howard Sapers, *Rapport de l'enquêteur correctionnel du Canada 2013-2014*.

Q : Que pouvons-nous faire?

R : Le racisme systémique fait partie de la trame même de notre société – comme de bien d’autres – depuis des siècles. Ce n’est pas nous qui l’avons inventé; mais nous en avons hérité. C’est un système auquel nous participons toutes et tous, parfois volontairement, mais souvent inconsciemment. En tant que citoyen-ne-s, nous avons la responsabilité collective de nous y opposer.

Tout d’abord, nous devons comprendre que le racisme, c’est beaucoup plus que des comportements et des paroles répréhensibles ou choquantes. C’est un système et nous devons le reconnaître et le nommer. Nous devons écouter celles et ceux qui vivent les effets du racisme systémique au quotidien. Car, en prétendant que nous sommes toutes et tous égaux et qu’il s’agit simplement « de vouloir pour pouvoir », nous contribuons à maintenir les obstacles structurels qui créent des inégalités. Nous devons identifier et dénoncer tout ce qui peut contribuer à maintenir et augmenter les inégalités entre les personnes « blanches » et « non-blanches ». Nous devons appuyer les luttes pour dénoncer le racisme.

Nous devons être proactifs dans la lutte contre le racisme. Il ne suffit pas de dire que nous ne sommes pas racistes. Nous devons prendre les mesures pour déconstruire et mettre fin au racisme systémique : nous devons être antiracistes. La lutte antiraciste est un combat pour le respect de la dignité de toutes et tous, sans distinction. C’est une lutte pour le respect des droits humains de... tous les êtres humains!



D. Mathieu Cassendo

Crédits

Rédaction:
Comité racisme et exclusion sociale,
Ligue des droits et libertés (LDL)

Illustrations:
BD Annuelle sur le racisme
D. Mathieu Cassendo
<https://cassendo.wordpress.com>

Conception et mise en page:
Sabine Friesinger et Martine Eloy

Impression: Katasoho imprimerie
www.katasoho.com

juillet 2017
Édition révisée octobre 2017.



Ligue des
droits et libertés

Avec le soutien de :



FONDATION LÉO-CORMIER
pour l'éducation aux droits et libertés

Le racisme systémique, comme tous les systèmes d'oppression, engendre pour les personnes racisées des inégalités dans tous les domaines – le travail, la santé, la justice, la sécurité, l'éducation – et porte ainsi atteinte de manière importante à leurs droits.

LDL - SIÈGE SOCIAL

516, rue Beaubien est
Montréal, QC H2S 1S5
514 849-7717
www.liguedesdroits.ca
info@liguedesdroits.ca

LDL - Section Québec

190-B, rue Dorchester, # 70
Québec, QC G1K 5Y9
418 522-4506
www.liguedesdroitsqc.org
info@liguedesdroitsqc.org